

Les solutions de logiciels libres pour votre comptabilité

Les obligations comptables ne sont pas les mêmes si vous êtes une association avec ou sans salariés. Néanmoins, avant de vous ruiner sur le premier logiciel de comptabilité, il convient de vous poser quelques questions et d'évaluer les besoins attendus.

Pour les « très » petites associations, qui ont un budget annuel de quelques centaines d'euros apportés essentiellement par l'adhésion des membres, utiliser un logiciel de comptabilité n'est pas indispensable. Le plus important reste la discipline et les procédures de classement des documents au sein de l'association. Un tableur comme Calc dans Libre Office permet un suivi sérieux de la comptabilité. Si on prend soin de ne pas y mettre de données personnelles, ce tableur peut aussi être partagé avec les membres pour plus de transparence. Lorsque l'activité de l'association se développe, et notamment si elle recrute un ou plusieurs salariés, le suivi des finances devient plus crucial. Il s'agit d'être en capacité de rendre des comptes aux membres et d'expliquer les opérations financières qui se sont produites durant l'exercice écoulé, mais aussi de présenter des perspectives pour les mois ou années à venir. De leur côté, les partenaires sont souvent demandeurs de comptes rendus financiers. Le développement de l'association peut donc confirmer le besoin d'un logiciel de comptabilité permettant un suivi plus normé et respectueux de la réglementation en vigueur. La comptabilité en partie double fait par exemple partie de ces règles. Les logiciels libres de comptabilité personnelle, par exemple Grisbi, GnuCash, Kmy-Money ou HomeBank, ont l'avantage d'être

déjà pensés pour faciliter la mise en forme et l'analyse. L'accès aux comptes par plusieurs membres peut aussi être envisagé soit avec des exports, soit avec l'installation du logiciel. Les valeurs portées par les logiciels libres sont souvent très cohérentes avec celles du milieu associatif. Outre cette question « politique », c'est aussi avoir de meilleures garanties sur l'interopérabilité et la capacité à récupérer toutes les données de l'association en cas de besoin.

Connaître les besoins de la structure

Afin d'évaluer quels sont les besoins, il faut partir du profil de l'association, notamment le nombre d'adhérents, d'opérations, de partenaires, la diversité des opérations, les perspectives de développement, la présence ou non d'autres outils informatiques gérant les adhésions par exemple. En fonction, il est possible de choisir parmi les progiciels de gestion intégrée (PGI) : Noalyss, Garradin, Diacamma, Dolibarr, Tryton... Vous trouverez d'autres références, par-

fois plus spécifiques, sur le Wiki de l'April (s.42l.fr/pMRP_Q9N) ou sur Framalibre, l'outil de recherche de logiciels libres alternatifs de Framasoft (s.42l.fr/BXMLLOdzc). Ces PGI peuvent, pour certains d'entre eux, aller au-delà de la seule fonction de comptabilité car ils ont été pensés avec une logique modulaire. Ce sont donc de bons outils pour travailler par étapes et venir ajouter des modules quand l'association se développe et en ressent la nécessité. Enfin, il est indispensable de partager cette tâche. Il est habituel de voir un seul membre assumer la comptabilité au sein des associations, or c'est un point de fragilité pour la structure. En cas de départ soudain de la personne : que se passe-t-il pour l'association ? Il est important de mesurer régulièrement les points de faiblesse afin d'essayer de mieux répartir les responsabilités.

Laurent Costy

En savoir plus

- www.april.org

